

NOTE DE PRESENTATION DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

I - Dispositions communes

L'article 107 de la loi NOTRe a modifié l'article L.2313-1 du CGCT relatif à la publicité des budgets et des comptes.

Dans les communes et leurs établissements publics, tout comme dans les départements, les régions et les métropoles, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au budget et au compte administratif.

La CABA met en œuvre ces mesures d'information depuis de nombreuses années dans la mesure où les tableaux annexés aux délibérations relatives au vote des comptes administratifs et des budgets primitifs allaient déjà au-delà de ces obligations réglementaires. En effet, alors que la présentation doit se faire uniquement par nature et de manière simplifiée par fonction, ces tableaux présentent le budget en détaillant au sein de chaque nature, les fonctions et les gestionnaires des crédits. Des commentaires viennent également préciser le contenu des dépenses et recettes projetées sur chaque ligne d'exécution. Enfin, une présentation des budgets consolidés est produite à l'appui des délibérations relatives aux votes des comptes administratifs. Les élus disposent ainsi d'un vaste ensemble de données à même de leur permettre de se forger un avis éclairé sur la portée et le contenu de l'autorisation budgétaire et les conditions de son exécution.

Il est également rappelé que les rapporteurs de chaque budget appuient leur exposé devant le conseil communautaire d'une projection sur écran permettant de mettre en avant les éléments financiers les plus significatifs.

Au delà des exposés et débats qui ont lieu notamment au sein de la commission des finances, des ressources humaines et de l'administration générale, la présente note a donc pour ambition de synthétiser les données présentées et débattues lors du processus d'élaboration budgétaire et de rendre accessibles au public les engagements et autorisations financières pris à travers l'adoption des comptes administratifs et des budgets primitifs couvrant la sphère des compétences communautaires.

II – La sphère budgétaire et comptable consolidée de la CABA

Composé d'un budget principal et de 9 budgets annexes, le poids financier de la CABA peut être apprécié à travers quelques chiffres.

Hors transferts entre budgets, les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement prévisionnelles se sont établies respectivement à 56,1 M€ et 46,4 M€ générant une capacité d'autofinancement de 9,7 M€ en 2019 non compris les excédents de fonctionnement reportés qui s'élevaient à 2,7 M€.

Les montants des recettes et des dépenses d'investissement prévisionnels qui seront à constater dans les comptes administratifs représentent respectivement 12,8 M€ et 16,3 M€. En intégrant les différents déficits ou excédents d'investissement de 2018 et les restes à réaliser qui sont à reporter dans les budgets 2020 soit 9,5 M€ en recettes et 9,3 M€ en dépenses, la CABA dégage un excédent de financement consolidé de 1,2 M€.

Pour autant, s'inscrivant pleinement dans l'objectif stratégique majeur qui est le sien « favoriser l'investissement », l'affectation anticipée des résultats 2019 va très au delà des nécessités de l'équilibre budgétaire et fixe à 3,34 M€ la part totale des différents excédents de fonctionnement versés au capital.

Enfin le poids de la dette consolidée au 31/12/2019 s'élevait à 38,7 M€ avec un taux moyen d'intérêt à 1,77%.

Pour 2020, les tableaux ci-après récapitulent (après déduction des transferts entre budget) cette situation consolidée.

INVESTISSEMENT			
Recettes	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		1 814 766,97	1 814 766,97
Fonds propres (10)	308 253,00	7 401 700,00	7 709 953,00
Subventions d'investissement perçues (13)	7 265 942,15	11 986 900,00	19 252 842,15
Autres produits (024-23-27-458)	718 380,92	2 873 500,00	3 591 880,92
Produit des emprunts (16)	1 250 000,00	15 532 000,00	16 782 000,00
Totaux	9 542 576,07	39 608 866,97	49 151 443,04
Dépenses	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		865 426,05	865 426,05
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	7 207 671,83	38 291 750,00	45 499 421,83
Autres dépenses d'investissement (204-26-27-458)	2 073 590,95	2 538 415,00	4 612 005,95
Dépenses imprévues d'investissement (020)	0	687 499,21	687 499,21
Amortissement du capital des emprunts (16)	0	6 318 000,00	6 318 000,00
Totaux	9 281 262,78	48 701 090,26	57 982 353,04
Résultat 2020 de la section d'investissement	261 313,29	-9 092 223,29	-8 830 910,00
Solde des opérations d'ordre entre section		9 170 910,00	9 170 910,00
Résultat budgétaire			340 000,00

FONCTIONNEMENT	
Recettes	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	3 279 710,78
Produits des services (70-71-72)	17 233 700,00
Impôts et taxes (73)	27 606 700,00
Dotations, subventions et participations (74)	9 446 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	1 392 500,00
Atténuations de charges (013)	444 600,00
Produits financiers (76)	28 500,00
Produits exceptionnels (77)	870 100,00
Totaux	60 301 810,78
Dépenses	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	18 141 750,00
Charges de personnel (012)	13 584 100,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	1 498 210,78
Autres charges de gestion courante (65)	7 831 600,00
Atténuations de produits (014)	8 819 000,00
Charges financières (66)	900 200,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	356 040,00
Totaux	51 130 900,78
Résultat global de fonctionnement	9 170 910,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	9 170 910,00
Résultat budgétaire	0,00

Au-delà de ces chiffres, le montant des crédits de paiement à mobiliser au-delà de 2020 pour couvrir les autorisations de programme ouvertes s'élève à 30,4 M€.

Tous ces éléments mettent en avant l'importance du cycle d'investissement dans lequel entre la collectivité, cycle qui s'étalera jusqu'à l'horizon 2021.

La capacité qu'a la collectivité à accroître son endettement, tout autant que son haut niveau d'autofinancement ou les soutiens financiers contractualisés avec l'État, la Région, le Département ou l'Agence de l'Eau auxquels peuvent s'ajouter les subventions des fonds européens rendent ce programme parfaitement réaliste au delà même de la démonstration qu'elle fait depuis de nombreuses années à savoir maîtriser ses charges de fonctionnement.

III – Le Budget Principal

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	2 893 478,75 €
Section d'investissement	-71 068,41 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 à hauteur de 1 193 478,75 € et au compte 1068 pour un montant de 1 700 000 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	1 193 478,75
Produits des services (70-71-72)	365 700,00
Impôts et taxes (73)	18 848 700,00
Dotations, subventions et participations (74)	6 975 300,00
Autres produits de gestion courante (75)	457 500,00
Atténuations de charges (013)	220 000,00
Produits financiers (76)	28 500,00
Totaux	28 089 178,75
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	3 081 650,00
Charges de personnel (012)	5 026 500,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	570 068,75
Autres charges de gestion courante (65)	7 499 300,00
Atténuations de produits (014)	7 310 500,00
Charges financières (66)	466 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	96 160,00
Totaux	24 050 178,75
Résultat global de fonctionnement	4 039 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	4 039 000,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Le total des charges réelles du budget primitif est supérieur à celui de 2019 de 1,40 %. Cette évolution provient essentiellement des charges à caractère général et des charges de personnel (application du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2020).

Les charges de gestion courante (subventions versées) sont en hausse de 1,20 %.

Enfin, de nouvelles économies devraient être réalisées sur les frais financiers grâce à une courbe des taux qui reste favorable mais également du fait des refinancements de dette opérés sur les années antérieures.

Les recettes :

L'ensemble des recettes fiscales projetées pour 2020 est projeté en progression de 0,9 % soit l'augmentation des bases fiscales fixées par la loi de Finances. A ce jour, seul le produit de CVAE a été notifié par l'administration fiscale et son produit pour 2020 devrait progresser de 1,2 %.

Les attributions de DGF n'ont pas encore été notifiées par la Préfecture ni même mises en ligne. La dotation a été estimée pour la part « intercommunalité » sur la base des éléments de 2019 après prise en compte de la baisse de population constatée au 1^{er} janvier 2020. Quant à la part « compensation », elle est attendue en baisse de 2,1%, sous réserve des derniers arbitrages du Comité des Finances Locales.

Enfin, l'enveloppe nationale du FPIC étant stable à 1 milliard d'euros en 2020, il a été retenu une valeur identique à celle de l'an passé.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Fonds propres (10)	243 449,00	5 000 000,00	5 243 449,00
Subventions d'investissement perçues (13)	3 080 730,34	4 347 900,00	7 428 630,34
Autres produits (024-23-27-458)	174 161,32	1 207 500,00	1 381 661,32
Produit des emprunts (16)	1 000 000,00	6 052 000,00	7 052 000,00
Totaux	4 498 340,66	16 607 400,00	21 105 740,66
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		71 068,41	71 068,41
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	2 312 002,12	15 052 950,00	17 364 952,12
Autres dépenses d'investissement (204-26-27-458)	2 032 663,02	2 212 415,00	4 245 078,02
Dépenses imprévues d'investissement (020)		273 642,11	273 642,11
Amortissement du capital des emprunts (16)		3 190 000,00	3 190 000,00
Totaux	4 344 665,14	20 800 075,52	25 144 740,66
Résultat 2020 de la section d'investissement	153 675,52	-4 192 675,52	-4 039 000,00
Solde des opérations d'ordre entre section		4 039 000,00	4 039 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets d'équipement inscrits en 2020 sont :

- la réhabilitation du mur d'escalade du centre d'accueil et de loisirs de Lascelles,
- le versement des indemnités de libération du foncier et le lancement du chantier du Pôle d'Echange Intermodal sur le quartier de la gare,
- la création d'une mare pédagogique à la Plantelière
- la réalisation du sentier du tour du lac à Lacapelle Viescamp,
- l'achèvement des études attachées aux projets de route d'Artagnan et à un schéma communautaire des mobilités douces,
- la réalisation d'un belvédère au lac des Graves,
- la réalisation d'une promenade animée autour du golf de Vézac,
- le lancement d'étude pour la création d'une passerelle à la Station de Pleine Nature,
- la concertation préalable au lancement de la ZAC d'Esban II,
- l'extension et le réaménagement des bureaux et du magasin du Centre Technique

Communautaire,

- les études paysagères, urbaines et techniques du secteur de Tronquières intégrant les interfaces avec la nouvelle RN122, le stationnement, les projets de réalisation de bâtiments pour le service de piste, les associations et l'espace bar-restauration, les possibilités d'extension du boudrome,
- l'agrandissement et la rénovation thermique de l'aérogare,
- les études de reprise du système de chauffage du siège de la CABA,
- les travaux de réhabilitation et de rénovation thermique de l'immeuble de la Paix,
- la mise en place juridique de la SEM en cours de constitution chargée de la réalisation et de l'exploitation de l'unité de méthanisation communautaire.

Les subventions d'investissement à verser concernent :

- la RN 122,
- les fonds de concours au titre de l'intérêt commun,
- des aides aux particuliers pour l'acquisition de vélos électriques,
- les subventions aux propriétaires bailleurs ou occupants dans le cadre de l'OPAH et de l'OPAH-RU,
- le soutien au NPNRU,
- les soutiens à l'équipement pour les budgets annexes de l'Eau, de l'Assainissement et des Campings.

Ces dépenses d'équipements seront essentiellement financées par des fonds propres (21%), des subventions perçues (29%) notamment dans le cadre des contractualisations (CPER, TEPCV, Contrat Ambition Région, Cantal Développement) ou des fonds européens ou nationaux (FEDER, Leader, DETR, SFIL) ainsi que par des nouveaux emprunts prévisionnels.

IV – Le Budget Annexe de l'Eau

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	1 510 486,23 €
Section d'investissement	723 877,21 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 à hauteur de 410 486,23 € et au compte 1068 pour un montant de 1 100 000 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	410 486,23
Produits des services (70-71-72)	7 035 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	15 000,00
Atténuations de charges (013)	30 500,00
Produits exceptionnels (77)	2 000,00
Totaux	7 492 986,23
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	1 663 000,00
Charges de personnel (012)	2 480 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	96 086,23
Autres charges de gestion courante (65)	27 100,00
Atténuations de produits (014)	1 490 000,00
Charges financières (66)	102 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	72 800,00
Totaux	5 930 986,23
Résultat global de fonctionnement	1 562 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 562 000,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Le niveau global des charges réelles du budget est en évolution de 2,3 % par rapport à 2019. Les charges à caractère général progressent de 3,3 % mais elles comprennent des dépenses liées à l'exécution de la convention de mutualisation avec la Communauté de Commune de Cère et Goul en Carladès et ces coûts lui sont intégralement refacturés. Les dépenses de personnel sont contenues.

Des économies devraient être réalisées sur les frais financiers grâce à des taux qui restent

bas mais également du fait des refinancements de dette opérés sur les années antérieures.

L'autofinancement prévisionnel est encore en augmentation et atteint 1,56 million d'euros.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services suivent l'évolution des tarifs qui ont été votés, soit + 2,05 %. Les recettes liées aux prestations réalisées pour le compte de la Communauté de Commune de Cère et Goul en Carladès sont également prévues en croissance.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		723 877,21	723 877,21
Fonds propres (10)		1 100 000,00	1 100 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	505 663,89	260 000,00	765 663,89
Autres produits (024-23-27-458)		200 000,00	200 000,00
Produit des emprunts (16)		1 700 000,00	1 700 000,00
Totaux	505 663,89	3 983 877,21	4 489 541,10
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	1 039 962,70	4 268 800,00	5 308 762,70
Dépenses imprévues d'investissement (020)		122 778,40	122 778,40
Amortissement du capital des emprunts (16)		620 000,00	620 000,00
Totaux	1 039 962,70	5 011 578,40	6 051 541,10
Résultat 2020 de la section d'investissement	-534 298,81	-1 027 701,19	-1 562 000,00
Solde des opérations d'ordre entre section		1 562 000,00	1 562 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets autorisés par le budget 2020 sont :

- la régularisation des périmètres de captage (DUP),
- des travaux liés à la mise en œuvre du Schéma Directeur de l'Alimentation en Eau Potable (dont la reprise de la chambre de Clavières et d'une portion de la canalisation de diamètre 600 mm entre Velzic et Aurillac),
- la reprise du génie civil du château d'eau de Coissy,
- l'achat d'un véhicule de nettoyage des châteaux d'eau,
- des travaux de réseaux sur communes (Aurillac, Jussac, Saint Paul des Landes, Velzic).

Ces dépenses sont financées par des subventions perçues (Agence de l'Eau Adour-Garonne et budget principal de la CABA), des fonds propres et de nouveaux emprunts mobilisés à hauteur d'environ 32 % des coûts d'équipement prévisionnels.

V – Le Budget Annexe de l'Assainissement

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	886 918,06 €
Section d'investissement	-368 112,26 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 pour 486 918,06 € et au compte 1068 pour un montant de 400 000 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	486 918,06
Produits des services (70-71-72)	4 845 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	122 500,00
Autres produits de gestion courante (75)	12 000,00
Atténuations de charges (013)	40 500,00
Produits exceptionnels (77)	35 000,00
Totaux	5 541 918,06
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	1 559 600,00
Charges de personnel (012)	1 750 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	254 118,06
Autres charges de gestion courante (65)	19 000,00
Atténuations de produits (014)	1 500,00
Charges financières (66)	186 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	48 200,00
Totaux	3 818 418,06
Résultat global de fonctionnement	1 723 500,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	1 723 500,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Le chapitre 011 est stable par rapport à 2019, voire même en très légère baisse.

Le chapitre des dépenses de personnel est en revanche en augmentation de 6% en lien avec des événements conjoncturels (décalage entre arrivées et départs en 2019, impact du RIFSEEP en 2020).

Les charges financières sont en progression car l'endettement va évoluer de façon

importante en lien avec la mise aux normes du système d'assainissement de Souleyrie.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services suivent l'évolution des tarifs qui ont été votés, soit + 2,79 %.

L'autofinancement prévisionnel reste à un niveau très élevé et identique à celui de l'an passé soit 1,7 million d'euros.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Fonds propres (10)		400 000,00	400 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)	1 523 258,92	5 550 000,00	7 073 258,92
Autres produits (024-23-27-458)	499 212,69	1 176 000,00	1 675 212,69
Produit des emprunts (16)		5 300 000,00	5 300 000,00
Totaux	2 022 471,61	12 426 000,00	14 448 471,61
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		368 112,26	368 112,26
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	872 609,67	13 293 700,00	14 166 309,67
Autres dépenses d'investissement (24-26-27-458)	40 927,93	326 000,00	366 927,93
Dépenses imprévues d'investissement (020)		110 621,75	110 621,75
Amortissement du capital des emprunts (16)		1 160 000,00	1 160 000,00
Totaux	913 537,60	15 258 434,01	16 171 971,61
Résultat 2020 de la section d'investissement	1 108 934,01	-2 832 434,01	-1 723 500,00
Solde des opérations d'ordre entre section		1 723 500,00	1 723 500,00
Résultat budgétaire			0,00

Les grands projets inscrits au budget 2020 sont :

- la rénovation du système d'assainissement de Souleyrie : début des travaux de la STEP ;
- la rénovation du système d'assainissement du bourg de Mandailles ;
- la mise aux normes du système d'assainissement de Vézac ;
- des travaux de réseaux sur les communes (Aurillac, Jussac, Saint Paul des Landes, Ytrac, ...).

Ces dépenses seront financées par des subventions perçues auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Département et du budget principal de la CABA ainsi que par de nouveaux emprunts prévisionnels qui représentent 33% des dépenses réelles.

VI – Le Budget Annexe des TDMA

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	215 826,49 €
Section d'investissement	696 451,77 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 pour la totalité soit 215 826,49 €. Le besoin de financement de la section d'investissement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	215 826,49
Produits des services (70-71-72)	2 090 000,00
Impôts et taxes (73)	6 058 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	400 600,00
Autres produits de gestion courante (75)	26 000,00
Atténuations de charges (013)	70 500,00
Produits exceptionnels (77)	1 500,00
Totaux	8 862 426,49
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	5 271 000,00
Charges de personnel (012)	2 700 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	111 426,49
Autres charges de gestion courante (65)	20 000,00
Charges financières (66)	89 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	36 000,00
Totaux	8 227 426,49
Résultat global de fonctionnement	635 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	635 000,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Le chapitre 011 est en forte progression entre 2019 et 2020 (+9,7%). Cette évolution s'explique par une forte augmentation des tarifs du traitement des déchets ménagers non recyclables et du traitement des encombrants ainsi que par la majoration des tarifs du transfert des déchets au SYDED.

Les charges de personnel sont également en hausse du fait de l'application du RIFSEEP au 1^{er} janvier 2020.

Malgré une augmentation de la dette, les charges financières ne devraient pas évoluer grâce à des taux faibles.

L'autofinancement prévisionnel est en baisse et se situe à 0,63 million d'euros.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services sont globalement prévues comme stable mais avec des variations significatives sont à constater selon les produits encaissés. Ainsi, les recettes liées aux ventes de matériaux sont en forte diminution car les cours de rachat garantis s'effondrent surtout pour les cartons et les plastiques pour lesquels le prix planché appliqué est désormais à 0 €.

La base fiscale de la TEOM devrait progresser de 0,9 % conformément à sa revalorisation légale entre 2019 et 2020. Dans ce contexte, le taux de TEOM est présenté au vote du Conseil Communautaire en hausse à 10,25% (il était de 9,20% en 2019). Cette majoration est strictement nécessaire à l'équilibre du budget.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		696 451,77	696 451,77
Fonds propres (10)	62 956,00	660 000,00	722 956,00
Subventions d'investissement perçues (13)	1 762 975,00		1 762 975,00
Autres produits (024-23-27-458)	45 006,91	220 000,00	265 006,91
Produit des emprunts (16)	150 000,00	850 000,00	1 000 000,00
Totaux	2 020 937,91	2 426 451,77	4 447 389,68
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	2 660 399,68	1 348 600,00	4 008 999,68
Dépenses imprévues d'investissement (020)		73 390,00	73 390,00
Amortissement du capital des emprunts (16)		1 000 000,00	1 000 000,00
Totaux	2 660 399,68	2 421 990,00	5 082 389,68
Résultat 2020 de la section d'investissement	-639 461,77	4 461,77	-635 000,00
Solde des opérations d'ordre entre section		635 000,00	635 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les principaux investissements inscrits au budget 2020 sont :

- l'achat d'un compacteur à cartons pour la déchetterie de l'Yser ;
- la poursuite d'achats de matériel roulant, de colonnes d'apport volontaire et de colonnes enterrées ;
- la restructuration du site de l'Yser avec les travaux d'aménagement du centre de pré-tri et de la déchetterie.

Ces dépenses seront financées par des subventions (pour la restructuration du site de l'Yser) et de nouveaux emprunts prévisionnels à hauteur de 25 % des coûts d'équipement.

VII – Le Budget Annexe du PLIE

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	27 958,97 €
Section d'investissement	8 230,04 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en totalité en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 soit 27 958,97 €, le besoin de financement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	27 958,97
Dotations, subventions et participations (74)	485 000,00
Atténuations de charges (013)	21 000,00
Totaux	533 958,97
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	243 000,00
Charges de personnel (012)	143 600,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	2 128,97
Autres charges de gestion courante (65)	140 100,00
Charges financières (66)	1 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	2 120,00
Totaux	531 948,97
Résultat global de fonctionnement	2 010,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	2 010,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Les crédits mobilisés pour la conduite des actions en faveur du public du PLIE représentent un coût prévisionnel de 360 000 € pour 2020.

Les charges de personnel sont en légère augmentation en lien avec la mise en place du RIFSEEP.

Les recettes :

Les recettes sont constituées des subventions du FSE et du Département et de la participation du budget principal de la CABA, celle-ci ayant pu être diminuée de 10 000 € par rapport à 2019.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		8 230,04	8 230,04
Fonds propres (10)		1 700,00	1 700,00
Totaux	0,00	9 930,04	9 930,04
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)		11 200,00	11 200,00
Dépenses imprévues d'investissement (020)		740,04	740,04
Totaux	0,00	11 940,04	11 940,04
Résultat 2020 de la section d'investissement	0,00	-2 010,00	-2 010,00
Solde des opérations d'ordre entre section		2 010,00	2 010,00
Résultat budgétaire			0,00

Les dépenses d'investissement pour 2020 concernent essentiellement du renouvellement de matériels et de mobilier. Elles seront financées par des fonds propres.

VIII – Le Budget Annexe des Campings Communautaires

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	82 882,29 €
Section d'investissement	246 470,80 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2019 à hauteur de 42 882,29 € et au compte 1068 pour un montant de 40 000 €, le besoin de financement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	42 882,29
Produits des services (70-71-72)	175 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	8 000,00
Atténuations de charges (013)	1 100,00
Produits exceptionnels (77)	80 000,00
Totaux	306 982,29
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	101 200,00
Charges de personnel (012)	125 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	10 272,29
Autres charges de gestion courante (65)	1 000,00
Atténuations de produits (014)	8 000,00
Charges financières (66)	15 100,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	7 410,00
Totaux	267 982,29
Résultat global de fonctionnement	39 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	39 000,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Globalement les charges sont strictement identiques au budget 2019 sauf en ce qui concerne les frais financiers qui augmentent du fait des nouveaux emprunts à réaliser pour la restructuration du camping de l'Ombrade.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services sont attendues à la même hauteur que dans le budget primitif 2019 mais leur exécution reste dépendante des conditions météorologiques et

du niveau d'activité durant la semaine du théâtre de rue. Les travaux de réhabilitation du camping de l'Ombrade n'impactent pas ces recettes car ils débutent après la saison estivale.

La subvention du budget principal est maintenue à 80 000 €.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		246 470,80	246 470,80
Fonds propres (10)		40 000,00	40 000,00
Subventions d'investissement perçues (13)		1 704 000,00	1 704 000,00
Produit des emprunts (16)		1 050 000,00	1 050 000,00
Totaux	0,00	3 040 470,80	3 040 470,80
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	114 103,77	2 880 700,00	2 994 803,77
Dépenses imprévues d'investissement (020)		22 667,03	22 667,03
Amortissement du capital des emprunts (16)		62 000,00	62 000,00
Totaux	114 103,77	2 965 367,03	3 079 470,80
Résultat 2020 de la section d'investissement	-114 103,77	75 103,77	-39 000,00
Solde des opérations d'ordre entre section		39 000,00	39 000,00
Résultat budgétaire			0,00

Les principaux projets inscrits au budget 2020 portent sur :

- le réaménagement du camping de l'Ombrade et la création d'une aire de camping-car,
- les études de restructuration du bâtiment d'accueil du camping de la Cère,
- le renforcement de l'offre de mobil-homes au camping de la Cère.

Ces dépenses seront financées par des fonds propres, des subventions (de l'Etat, de la Région, du Département et du budget principal) et de nouveaux emprunts.

IX – Le Budget Annexe des Transports Urbains

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	339 091,88 €
Section d'investissement	-46 762,09 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 pour la totalité soit 339 091,88 €, le besoin de financement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	339 091,88
Produits des services (70-71-72)	770 000,00
Impôts et taxes (73)	2 700 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	911 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	25 000,00
Produits exceptionnels (77)	750 000,00
Totaux	5 495 091,88
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	4 617 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	316 091,88
Autres charges de gestion courante (65)	118 000,00
Atténuations de produits (014)	7 000,00
Charges financières (66)	15 000,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	3 000,00
Totaux	5 076 091,88
Résultat global de fonctionnement	419 000,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	419 000,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Le contrat d'Obligation de Service Public établi entre la CABA et la STABUS a été renégocié avec effet au 1^{er} janvier 2019. La rémunération du contrat STABUS a donc été revue en fonction des charges réelles 2018. Le montant de la rémunération pour 2020 sera donc simplement revalorisé en fonction des indices, des ajustements kilométriques et du volume

des courses TPMR.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services et au Versement de Transport sont calées sur la base des encaissements de 2019. La subvention du budget principal est de 700 000 € en 2020 soit une diminution de 100 000 € par rapport à 2019 du fait du règlement positif du précontentieux fiscal portant sur les droits à déductibilité de la TVA.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Subventions d'investissement perçues (13)	393 314,00	125 000,00	518 314,00
Totaux	393 314,00	125 000,00	518 314,00
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		46 762,09	46 762,09
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	81 832,10	412 300,00	494 132,10
Dépenses imprévues d'investissement (020)		36 419,81	36 419,81
Amortissement du capital des emprunts (16)		160 000,00	160 000,00
Totaux	81 832,10	655 481,90	737 314,00
Résultat 2020 de la section d'investissement	311 481,90	-530 481,90	-219 000,00
Solde des opérations d'ordre entre section		419 000,00	419 000,00
Résultat budgétaire			200 000,00

Les dépenses d'équipement vont principalement concerner l'acquisition d'une application pour la mise en place d'une billettique et l'installation d'un pont pour l'atelier.

Les recettes sont constituées par des reports de subventions. La section d'investissement est présentée en excédent car les amortissements générés par les derniers achats de bus, de navettes et les travaux du bâtiment sont plus importants que les investissements à réaliser. Cette ressource sera néanmoins nécessaires à l'avenir alors que se profilent de nouveaux renouvellements de matériel roulant.

X – Le Budget Annexe de l’Aéroport

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l’exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	525 312,29 €
Section d’investissement	93 307,68 €

Le résultat d’investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L’affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 à hauteur de 425 312,29 € et au compte 1068 pour un montant de 100 000 €, le besoin de financement étant positif, il est rappelé qu’il n’y a pas d’obligation d’affectation à la section d’investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l’exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d’orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	425 312,29
Produits des services (70-71-72)	805 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	550 000,00
Autres produits de gestion courante (75)	3 000,00
Atténuations de charges (013)	45 000,00
Totaux	1 828 312,29
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	903 200,00
Charges de personnel (012)	579 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	110 592,29
Autres charges de gestion courante (65)	7 000,00
Atténuations de produits (014)	2 000,00
Charges financières (66)	11 100,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	82 720,00
Totaux	1 695 612,29
Résultat global de fonctionnement	132 700,00
Solde des mouvements d’ordre entre sections	132 700,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Les charges sont en augmentation du fait de l’effet en année pleine de la mise en place de la 3^{ème} rotation journalière. Cela induit notamment des charges supplémentaires de sous-traitance (sécurité à l’embarquement) et de personnel.

Les recettes :

L'évolution des passagers transportés mais plus encore le nombre de vols assurés (3^{ème} rotation) devraient favoriser cette année encore la croissance des recettes commerciales, associés aux évolutions tarifaires proposées à la compagnie, ces tendances permettent pour la première fois depuis que la CABA a repris l'exploitation de l'aéroport d'assurer l'équilibre sans participations du budget principal de la CABA et du Département.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		93 307,68	93 307,68
Fonds propres (10)		100 000,00	100 000,00
Produit des emprunts (16)		220 000,00	220 000,00
Totaux	0,00	413 307,68	413 307,68
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	12 643,86	459 500,00	472 143,86
Dépenses imprévues d'investissement (020)		22 863,82	22 863,82
Amortissement du capital des emprunts (16)		51 000,00	51 000,00
Totaux	12 643,86	533 363,82	546 007,68
Résultat 2020 de la section d'investissement	-12 643,86	-120 056,14	-132 700,00
Solde des opérations d'ordre entre section		132 700,00	132 700,00
Résultat budgétaire			0,00

Les dépenses d'équipement pour 2020 concernent :

- la mise aux normes de la rampe lumineuse d'approche à l'aéroport,
- l'achat d'un dispositif PMR pour l'accès à l'avion,
- l'achat d'un véhicule FLYCO.

Les recettes sont constituées de fonds propres et de nouveaux emprunts.

XI – Le Budget Annexe du Centre Aquatique

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l'exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	137 755,82 €
Section d'investissement	46 429,47 €

Le résultat d'investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Recettes au budget primitif 2020.

L'affectation du résultat de fonctionnement est proposée en report au 002 - Recettes du budget de fonctionnement 2020 pour la totalité soit 137 755,82 €, le besoin de financement étant positif, il est rappelé qu'il n'y a pas d'obligation d'affectation à la section d'investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l'exercice 2019 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d'orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Résultat de fonctionnement 2019 reporté (002)	137 755,82
Produits des services (70-71-72)	580 000,00
Dotations, subventions et participations (74)	1 600,00
Autres produits de gestion courante (75)	846 000,00
Atténuations de charges (013)	16 000,00
Produits exceptionnels (77)	1 600,00
Totaux	1 582 955,82
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	677 100,00
Charges de personnel (012)	780 000,00
Dépenses imprévues de fonctionnement (022)	27 425,82
Autres charges de gestion courante (65)	100,00
Charges financières (66)	12 500,00
Charges exceptionnelles (67) et provisions (68)	7 630,00
Totaux	1 504 755,82
Résultat global de fonctionnement	78 200,00
Solde des mouvements d'ordre entre sections	78 200,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges :

Les dépenses à caractère général sont en légère évolution mais elles suivent l'inflation. Les dépenses de personnel tiennent compte de la mise en place du RIFSEEP.

En revanche, l'autofinancement prévisionnel poursuit sa baisse tendancielle et se situe à 78 200 €.

Les recettes :

Les recettes liées aux produits des services sont en légère baisse pour tenir compte de la valeur constatée en 2019.

La subvention du budget principal est donc portée à 800 000 € soit en progression de 40 000 € par rapport à 2019.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		46 429,47	46 429,47
Fonds propres (10)	1 848,00	100 000,00	101 848,00
Autres produits (024-23-27-458)		70 000,00	70 000,00
Produit des emprunts (16)	100 000,00	360 000,00	460 000,00
Totaux	101 848,00	576 429,47	678 277,47
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Dépenses d'équipement (20-21-23 et opérations)	114 117,93	564 000,00	678 117,93
Dépenses imprévues d'investissement (020)		23 359,54	23 359,54
Amortissement du capital des emprunts (16)		55 000,00	55 000,00
Totaux	114 117,93	642 359,54	756 477,47
Résultat 2020 de la section d'investissement	-12 269,93	-65 930,07	-78 200,00
Solde des opérations d'ordre entre section		78 200,00	78 200,00
Résultat budgétaire			0,00

Les dépenses inscrites en 2020 correspondent à des études pour le réaménagement des espaces extérieurs et du parking.

Ces dépenses seront financées par des fonds propres et par l'emprunt.

XII – Le Budget Annexe des Zones d’Activités Economiques

Ce budget a été créé au 1^{er} Janvier 2017 suite aux dispositions de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 dite loi NOTRe qui a supprimé la notion d’intérêt communautaire pour les zones d’activités économiques. Sur le territoire de la CABA deux zones d’activités étaient en cours d’aménagement et de commercialisation, il s’agit de la ZAE « du Garrigoux » à Saint Paul des Landes et celle « des Rivières » à Jussac.

1 – LA REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT 2019

Les résultats budgétaires prévisionnels de l’exercice 2019 sont les suivants :

	2019
Section de fonctionnement	0,00 €
Section d’investissement	-379 483,29 €

Le résultat d’investissement de 2019 sera repris en report au compte 001 - Dépenses au budget primitif 2020.

Le résultat de fonctionnement est nul car la section doit automatiquement être équilibrée par des dépenses et recettes d’ordre. Les résultats des budgets dits « lotissement » sont ainsi transférés en section d’investissement.

2 – LE BUDGET PRIMITIF 2020

Le budget primitif pour l’exercice 2020 a été construit conformément aux données exposées lors du débat d’orientation budgétaire du Conseil Communautaire du 17 décembre dernier.

La balance générale de la section de fonctionnement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Budget Primitif 2020
Produits des services (70-71-72)	568 000,00
Totaux	568 000,00
Dépenses Réelles	Budget Primitif 2020
Charges à caractère général (011)	25 000,00
Charges financières (66)	2 500,00
Totaux	27 500,00
Résultat global de fonctionnement	540 500,00
Solde des mouvements d’ordre entre sections	540 500,00
Résultat budgétaire	0,00

Les charges sont constituées des frais de commercialisation et des frais financiers.

Les recettes sont composées de l’encaissement des ventes de terrains restants à commercialiser sur les deux ZAE. Toutes ne se réaliseront pas cette année mais plusieurs contacts sont bien avancés et pourraient donc se conclure positivement.

La balance générale de la section d'investissement peut se résumer comme suit :

Recettes Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Totaux	0,00	0,00	0,00
Dépenses Réelles	Restes à Réaliser 2019	Crédits nouveaux	Total Budget Primitif 2020
Résultat d'investissement reporté (001)		379 483,29	379 483,29
Dépenses imprévues d'investissement (020)		1 016,71	1 016,71
Amortissement du capital des emprunts (16)		20 000,00	20 000,00
Totaux	0,00	400 500,00	400 500,00
Résultat 2020 de la section d'investissement	0,00	-400 500,00	-400 500,00
Solde des opérations d'ordre entre section		540 500,00	540 500,00
Résultat budgétaire			140 000,00

La section d'investissement est présentée en excédent car elle est uniquement composée des écritures de remboursement d'emprunt et des écritures d'ordre propres à l'exercice alors que l'équilibre des opérations (et donc le prix de vente des terrains) est déterminé en incluant l'ensemble des coûts y compris les futurs attachés notamment à la dette.